

REVUE de PRESSE

Les articles sont résumés le plus objectivement possible; les opinions qu'ils contiennent n'engagent en rien la responsabilité de TransVIE. Le choix des articles repose uniquement sur l'intérêt que peuvent en tirer les lecteurs.

Avortement

L'association pro-vie Human Life International dénonce le sous-enregistrement des cas d'accidents à l'occasion d'avortements légaux et entraînant la mort de la femme. L'association a obtenu la preuve que trois cas au moins, survenus dans l'Etat de Maryland, pourtant rapportés par les quotidiens et même par une chaîne de télévision pour l'un d'entre eux, n'ont jamais été rapportés dans les statistiques officielles de cet Etat, ni même dans les statistiques fédérales établies par le CDC (Centre de Contrôle des Maladies). Depuis 6 ans, le CDC ne rapporte systématiquement que 6 ou 8 morts par avortements légaux chaque année. Quant à l'Etat de Maryland, la notification d'un tel accident y est totalement facultative et laissée à l'initiative du médecin responsable de l'accident.

(HLI Reports, 01/92)

Dans un rapport soumis à l'ONU début 92, 12 organisations internationales humanitaires dénoncent, entre autres violations des droits de l'homme par la Chine au Tibet, la conduite d'avortements forcés.

(Le Monde, 20/02/92)

Environ 90 des 460 députés polonais, ainsi que la moitié des sénateurs du pays, ont participé à un pèlerinage à Czestochowa pour le respect de la vie les 01-02/02/92.

(IRLF WR 07/02/92)

Procès Nathanson-Baulieu : Le tribunal a renvoyé dos-à-dos les deux protagonistes dans son jugement du 20/02/92. Les juges ont estimé que "Le caractère diffamatoire [des propos de Baulieu] est avéré", et aussi que l'escroquerie dénoncée par Baulieu n'a pas été prouvée ("Le prévenu [Baulieu] échoue dans son offre de preuve."). Baulieu a toutefois été relaxé au titre de la bonne foi ("Le réalisateur [du film Le Cri Silencieux] prend parti de façon véhémement et tranchée. Donc ses contradicteurs doivent pouvoir s'exprimer dans les mêmes termes."). Cette relaxe pour bonne foi n'a pas convaincu les plaignants qui envisagent de faire appel, car le tribunal a lui-même rappelé qu'"aucune excuse de provocation n'est admise pour la diffamation". A noter une remarque de l'avocat de Baulieu lors du procès : "Il (Baulieu) ne nie à aucun instant qu'il s'agisse d'un être humain."

(Texte du jugement; Libération 21/02/92; Présent 22 et 24/02/92; Le Figaro, 22/02/92; Communiqué La Trêve de Dieu, 22/02/92)

[Texte exact du jugement disponible auprès de TransVIE-mag ou de La Trêve de Dieu, BP 167, 92502 Puteaux.]

Le gouvernement espagnol préparerait une extension du domaine de la légalité de l'avortement, à l'occasion d'une refonte du code pénal. L'avortement serait légalisé durant les 12 premières semaines de grossesse en cas de "danger pour la santé physique ou mentale de la mère", c'est-à-dire en pratique pour toute raison sociale.

(IRLF WR, 07/02/92)

En contradiction avec d'autres sources signalant une hausse, le Ministre de la Santé italien a avancé le chiffre de 165 845 avortements en 1990, soit une baisse de 3,4% sur l'année précédente. Il a ajouté qu'il pense que le nombre d'avortements illégaux, estimés à 72 000 en 90, avaient aussi baissé.

(L'Observatore Romano 05/02/92, Avvenire 16/01/92, in IRLF WR 07/02/92)

La Cour suprême irlandaise a autorisé le 26/02/92 une fille de 14 ans prétendant être enceinte à la suite d'un viol à se rendre en Angleterre pour avorter, ce qui fut fait le 03/03/92. Elle a considéré un rapport médical émanant d'un psychologue et indiquant un risque de suicide. Elle a par contre refusé de prendre en considération l'argumentation des groupes pro-avortement concernant la libre circulation à l'intérieur de la CEE. La décision a été précédée de manifestations pro-vie et pro-avortement dans la capitale, ces dernières largement soulignées dans les médias occidentaux. Le traité de Maastricht, incluant une clause protégeant la constitution pro-vie irlandaise, doit être soumis par referendum aux irlandais en juin. Les groupes pro-avortement pourraient utiliser cette consultation comme tramplin pour l'avortement, par un chantage du type "Europe et droit à l'avortement ou rien". Le 27/02/92, le président du groupe socialiste allemand au Parlement européen a proposé que "seuls les Etats qui ont acquis l'expérience du Siècle des Lumières [c'est-à-dire considérant l'avortement comme un droit] puissent être membres de la Communauté". Quant au violeur, il n'a été l'objet d'aucune manifestation d'opinion et n'a pas été inculpé.

[L'affaire ressemble étrangement au procès de Bobigny, qui avait été utilisé en France pour libéraliser l'avortement en s'appuyant sur un cas d'exception pour finalement le rendre accessible à la demande. La même méthode avait encore été utilisée en Amérique en 1973 lorsque la Cour suprême avait libéralisé l'avortement en statuant sur le cas d'une jeune fille connue sous le pseudonyme de Roe ayant réclamé le droit à l'avortement après un viol qu'elle avait reconnu par la suite inventé de toute pièce.]

(Le Quotidien de Paris, 24, 25 et 27/02/92; L'Est Républicain, 27/02/92; Herald Trib. Int. 22,25 et 27/02/92; Le Figaro, 25 et 28/02/92; Libération, 22,25 et 28/02/92; Le Monde, 20, 22, 25 et 28/02/92; La Croix, 19/02/92; Newsweek, 02/03/92; The Economist, 22 et 29/02/92)

Infanticide

Les autorités médicales de l'ancienne RDA sont accusées d'avoir ordonné, au moins jusqu'en 1982, l'élimination à la naissance des nouveau-nés de moins de 1 000 grs, dans le but de doper les statistiques de santé du pays.

(La Croix, 19/02/92)

Contraception

Depuis le début de l'année, un préservatif féminin, le Féminom, produit par la société anglaise Chartex, est vendu dans les pharmacies suisses. Le lancement sur le marché français devrait intervenir en juin (60 à 75 FF les 5).

(*Courrier International*, 27/02/92)

En France, Lionel Jospin, ministre de l'Education, et Véronique Neiertz, secrétaire aux Droits des femmes, se sont déclarés favorables à la distribution de préservatifs dans les lycées.

(*L'Homme Nouveau*, 02/02/92; *Le Figaro*, 27/01/92; *Famille Chrétienne*, 06/02/92)

Euthanasie

Au Michigan, le Dr Kevorkian, inventeur d'une machine à se suicider, a été déclaré coupable de meurtre et arrêté le 05/02/92 pour la mort de deux femmes ayant utilisé sa machine avec son aide. Pendant ce temps, le Parlement de l'Etat étudie un projet de loi légalisant pratiquement l'aide au suicide.

(*Herald Trib. Int.*, 06/02/92; *USA Today* 20/12/91, in *IRLF WR* 07/02/92).

Politique familiale

Lors d'un colloque de l'Association pour la Démocratie Locale le 11/02/92, Alain Juppé, secrétaire général du RPR s'est déclaré partisan d'une politique familiale plus soutenue pour répondre aux menaces démographiques. On retiendra surtout la proposition d'une couverture sociale spécifique pour la mère restant à la maison.

(*Le Figaro*, 12/02/92; *Le Quot. de Paris*, 12/02/92).

PMA

La banque de sperme marseillaise anciennement dénommée "Nature et Fertilité" et interdite d'activité le 24/09/91, a été autorisée sous un autre nom après une simple modification de ses statuts, sans que ses activités n'aient été, elles, modifiées.

(*Le Monde*, 11/02/92).

Société

Pour obéir au principe communautaire d'égalité entre les hommes et les femmes, le gouvernement français a dénoncé le 26/02/92 la convention 89 du Bureau International du travail qui interdisait jusqu'à présent le travail de nuit des femmes dans l'industrie. A l'heure actuelle, 19% des hommes et 6% des femmes travaillent de nuit (tous secteurs d'activité confondus).

(*Le Figaro*, 11/02/92; *L'Est Rép.* 27/02/92)

Handicapés

Dans une campagne d'information nationale, l'Association des Paralysés de France dénonce une érosion lente mais régulière des allocations allouées aux handicapés. Entre 1982 et 1991 le rapport Allocation aux adultes handicapés/SMIC (Salaire minimum) est tombé de 63,57% à 54,43%.

(*Le Monde* 13/02/92)

Adoption

Le Parlement du Sri Lanka a voté à l'unanimité une loi visant à mettre un terme à l'exportation lucrative d'enfants en vue de l'adoption dans les pays étrangers (plus de 11 500 depuis 1964).

(*Herald Trib. Int.* 22/02/92)

Maternité

Le Lancet a publié les conclusions d'une étude anglaise montrant que le QI à 8 ans (Quotient Intellectuel) des enfants nés prématurés (<1 850 grs) nourris au lait maternel est supérieur à celui de ceux nourris au lait maternisé.

(*Le Figaro*, 11/02/92)

Démographie

Selon une étude du Centre National de la Recherche Italien, le taux de fécondité du pays a baissé en 1991, passant à 1,27 enfant/femme (contre 1,29 depuis 1986). La chute est attribuée à l'entrée massive des femmes sur le marché du travail. Depuis 18 ans, l'Italie crée 14 emplois féminins pour chaque emploi masculin créé.

(*Herald Trib. Int.* 30/01/92; *Courrier Int.* 06/02/92)

Contrôle des naissances

En raison du contrôle coercitif des naissances que les habitants de Chine subissent depuis 1979 (et encore resserré en 91), plus de 4 millions d'enfants naissent chaque année sans être déclarés à l'Etat Civil. Ces enfants sans existence légale sont la proie de l'exploitation et du marché international de l'esclavage. En 1984, la politique chinoise avait été assouplie après que les autorités se soient aperçues que l'absence de perspectives de croissance démographique au niveau familial abaissait le dynamisme économique des pères de famille.

(*Le Monde Diplomatique*, 02/92)

Bioéthique

Mme Noëlle Lenoir, rédactrice d'un rapport sur la bioéthique pour le gouvernement Rocard, a été nommée au Conseil consti-

Anciens numéros agrahés en livrets de 10 numéros : toute l'actualité du respect de la vie en France et dans le monde.

Livret 0 : Période d'essai (27/02/91 -> 02/06/91)

Livret 1 : N° 1 à 10 (02/06/91 -> 03/12/91)

Le livret (port inclus) : CEE 40 FF; Hors CEE 50 FF

Les deux livrets : CEE 70 FF; Hors CEE 90 FF

tutionnel par M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale.

(*Le Monde*, 27/02/92)

Mr Serusclat, sénateur, a remis début février aux élus de l'Office parlementaire des choix scientifiques et technologiques qui le lui avait demandé un rapport sur la bioéthique. En ce qui concerne les Procréations Médicalement Assistées, le rapport pose pour principe que "L'intérêt de l'enfant est primordial", [mais] autorise un peu plus loin la pratique de "réduction embryonnaire" (en fait avortement sélectif dans le cas de grossesse multiple). Le statut de l'embryon n'est pas défini : "Aucun consensus ne peut être obtenu sur le moment précis du début de la personne humaine. Toutefois l'oeuf humain mérite le respect et, à ce titre, une protection minimale de la loi". [Le terme "minimal" mérite d'être souligné] : le rapport précise que l'utilisation d'embryon comme matériau de recherche ne devrait pas être totalement interdite. Le rapport ne se prononce pas sur le diagnostic prénatal. Il réaffirme la non-commercialisation des produits du corps humain. Enfin, il préconise le développement des soins palliatifs, le refus de l'acharnement thérapeutique mais le maintien de la pénalisation de l'euthanasie.

(*La Croix*, 213/02/92; *Le Figaro*, 12/02/92)

Le gouvernement canadien a demandé à une commission d'examiner les implications éthiques des (nouvelles) technologies de la reproduction, y compris la recherche sur l'embryon et le foetus. Le rapport devrait être rendu en octobre 92.

(*Pro-Life News* 11/92)

Après qu'une anomalie génétique cardiaque rare ait été décelée sur un enfant mort-né qui avait été conçu par fécondation in-vitro et congelé avant implantation, les scientifiques émettent l'hypothèse que la malformation a été induite par la congélation.

(*Fertility and sterility* 01/91 cité par *Current Medical Research, National Conference of Catholic Bishops (USA) winter 92*, in *IRLF WR* 07/02/92)

Club de Rome

20 ans après la sortie de "Halte à la Croissance" (1972), le Club de Rome vient de publier un nouvel ouvrage intitulé "Questions de survie. La révolution mondiale a commencé" (en France, aux Ed. Calmann-Lévy). On y retrouve le même catastrophisme avec une utopie mondialiste encore un peu plus exacerbée.

(*Le Quot. de Paris*, 04/02/92)

Le Forum de la Haute Route, qui organisait en novembre 91 un colloque à Paris avec l'OCDE, propose pour sortir les pays du Tiers-Monde de la crise un scénario économique fort (croissance annuelle de 10%), diamétralement opposé à la fatalité et à la "croissance zéro" du Club de Rome, en s'appuyant sur le potentiel de croissance que constitue la volonté des pères et mères de famille, partout dans le monde, de se mettre au travail.

(*Edouard Parker, Jeunes Afrique*, 13/02/92)

Retraites

Selon Jacques Bichot, professeur d'économie à l'université de Franche-Comté, les adultes, en cotisant à la Caisse de retraite, ne préparent pas leur retraite, mais remboursent à leurs aînés les soins que ces derniers leur ont prodigués durant leur enfance. C'est en consentant à des dépenses pour leurs enfants qu'ils préparent leur retraite à eux. Par conséquent l'attribution de droits à la retraite ne devrait pas être proportionnel à la cotisation versée

à la Caisse de retraite, mais à "la contribution apportée "en nature" ou en argent à la mise au monde et à l'éducation des jeunes générations".

(*Famille Chrétienne*, 20/02/92)

Actions pour la vie

En France, le prix annuel de la famille 1992 a été remis le 13/02/92 par les Associations Familiales Catholiques à Jacques Rousset, créateur de l'APVS, une société de courtage en assurance qui propose une complémentaire maladie ne remboursant pas l'avortement, et dont les bénéficiaires sont utilisés pour venir en aide à des mères en difficulté qui ont choisi la vie pour leurs enfants.

(*L'Homme Nouveau*, 02/02/92)

Malgré la guerre en Croatie, le correspondant local de Human Life International a continué son travail en faveur de la vie. Suite à une démarche de sa part dans un centre médical, les autorités responsables de ce dernier ont informé leur population par le biais d'un journal radiophonique qu'elles cessaient de pratiquer des avortements.

(*HLI Reports*, 01/92)

Aux Etats-Unis, le Saint Antoninus Institute compile les données les plus récentes pour établir une liste mise à jour des entreprises industrielles et commerciales qui financent les députés et lobbies pro-avortement, de manière à ce que les porteurs d'actions, les fournisseurs ou les clients de ces entreprises fassent pression sur elles pour les inciter à cesser leur aide et même à verser une somme équivalente, en réparation, à des organismes pro-vie. Parmi les entreprises recensées, on en trouve qui possèdent des intérêts en Europe, telles RJR Nabisco ou Paramount Communications.

Saint Antoninus Institute

4110 Frescender Street, N.W.

Washington,

D.C. 20016, USA

(*HLI Reports*, 01/92)

Le Life Issues Institute, une nouvelle structure pour le développement d'activités éducatives pro-vie, a été inauguré aux Etats-Unis par la Fédération Internationale du Droit à la Vie (IRLF), le 24/01/92. L'événement s'est déroulé en présence du vice-président américain Dan Quayle et de l'ancien chef du personnel de la Maison Blanche, John Sununu. A cette occasion quatre récompenses ont été remises à des militants pro-vie : Dr James Dobson, promoteur de la famille; Cardinal John O'Connor, directeur du comité pour la défense de la vie des évêques catholiques des Etats-Unis; Sandra Keefer, directeur du bureau d'action politique du Comité des Etats-Unis pour le droit à la Vie (US-NRLC); et l'attorney pro-vie Mr. James Bopp.

(*IRLF WR*, 07/02/92)

L'organisation nationale mexicaine pro-vie, Comité Nacional Pro-vida (CNPV) a rapporté que son activité s'est considérablement accrue ces derniers mois. Le 09/11/91, elle a organisé son 5° congrès pro-vie pour ses jeunes membres, suivi par 450 jeunes. Le 06/11/91, elle avait réalisé sa première occupation d'un avortoir illégal, avec la participation de plus de 100 personnes. Du 16 au 24/10/91, elle avait organisé une tournée des Drs John et Evelyn Billings pour la promotion de la régulation naturelle des naissances.

(*CNPV A.C. in IRLF WR* 07/02/92)

L'organisation éducative pro-vie canadienne Alliance for Life met en place un "réseau de surveillance des media" à travers tout le pays dans le but de pouvoir répondre rapidement à toute information relative aux questions pro-vie dans les mass-media. Le réseau sera constitué de groupes de 50 volontaires dans chaque région, qui seront tous reliés entre eux par téléphone. Lorsque les groupes pro-vie voudront prendre position sur un événement rapporté dans un média, tous les membres de chaque réseau seront individuellement avertis par téléphone et écriront chacun à l'organe d'information qui a édité le rapport incriminé. Par ce moyen le mouvement pro-vie canadien espère garantir que ses prises de position sur les problèmes en cours sont compris et respectés par les mass-media du pays.

(Pro-Life News 11/91, in IRLF WR 07/02/92)

Aux Etats-Unis, le Comité National du Droit à la Vie (US-NRLC) et ses filiales locales organisent actuellement leur concours annuel d'orateurs parmi les étudiants des grandes écoles. Chaque participant doit produire puis présenter un discours de 5 à 7 minutes sur l'avortement, l'infanticide ou l'euthanasie. Les vainqueurs de chaque Etat poursuivront la compétition au niveau fédéral les 11-13/06/92.

(IRLF WR, 07/02/92)

Les évêques catholiques américains ont choisi de faire de l'enfance une priorité dans les années à venir. Ils réclament notamment des mesures législatives favorables à l'accueil de l'enfant.

(Présent, 15/02/92)

autres documents reçus

Docteur Nathanson. I

Interview à l'occasion du procès contre Baulieu. 3 p.

(Minute, 05/02/92).

Les textes de **lois, décrets et circulaires ministérielles** relatifs à la contraception, aux centres de planification et à l'information sexuelle, y compris dans les écoles, publiés entre 67 (Loi Neuwirth) et 91 (publicité pour les contraceptifs) sont désormais consultables auprès de transVIE-mag.

Texte de la Loi adoptée par le Parlement en décembre et **dépénalisant l'avortement réalisé par la femme sur elle-même.**

AGENDA

Marseille, 15-15/03/92

Session de formation approfondie à la méthode Billings avec la participation de René et Marie Sentis, responsables du Centre Billings France.

Renseignements : Mme de Petiville

238 rue Paradis

13008 Marseille

☎ 91 53 18 56

Valence, 28/03/92

Prière mensuelle pour la vie. 20h30 chez les religieuses CPCR de Chabeuil, chemin de Viguières (Nazareth). (Association Droit à la vie-Futures Mères en Difficultés Valence)

Aix en Provence, 06/04/92

Conférence de Mme Claire Fontana, de "La Trêve de Dieu", sur le procès Nathanson- Baulieu. Projection du film "Le Cri Silencieux". 20h45 Palais des Congrès.

Renseignements : ☎ 42 21 40 40

Antony (Hts de Seine), 04-05/04/92

Session annuelle du Centre Billings France, ouvert à tous, avec la participation du Cardinal Lopez Trujillo, président du Conseil Pontifical pour la Famille, et les Drs Billings.

Thèmes et activités du week-end :

- l'action en faveur du respect de la vie et du don de la vie.
- tour d'horizon des dernières données scientifiques sur la fécondité ;
- compte-rendus d'activités par des foyers moniteurs de la méthode Billings ;
- carrefours ou conférences par thèmes d'actions (en cabinet médical, dans des permanences, etc.) ;
- les activités en cours; le point sur la méthode; réponses aux questions.

Participation : 160 F pour une personne seule. Participation partielle impossible.

Inscription-renseignements :

Centre Billings France, Allée Bois Périneau, 78120 Rambouillet.

Rennes, 11-12/04/92.

Session de formation approfondie à la méthode Billings.

Renseignements:

M. Petremant, tél. 99 54 57 97

Ottawa, Canada, 29/04/92-03/05/92

11^e conférence mondiale "Amour vie et famille"

Organisée par Human Life International USA - Vie Humaine Internationale Canada.

Les 15 cycles de conférences (75 au total) comprendront au moins une conférence en français :

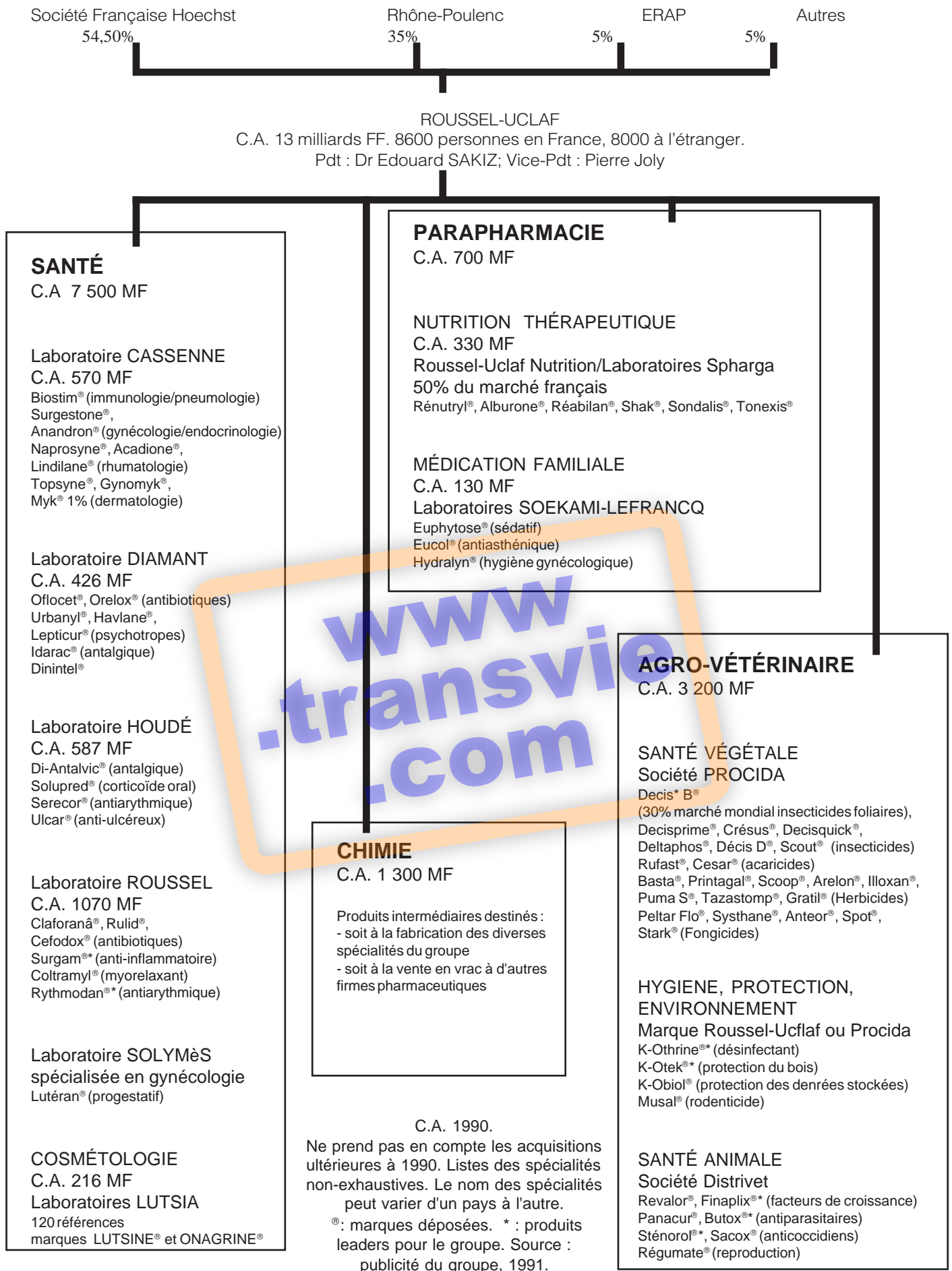
- Sauver l'Enfant à Naître (G. Poullot, France)
- L'éducation sexuelle dans les écoles catholiques du Québec (Chevrier, Canada)
- Edith Stein, modèle de féminité (Von Hildebrand, USA)
- Pourquoi le respect dû à l'enfant à naître ? (Grenouilleau, France)
- L'euthanasie (Schepens, Belgique)
- Education sexuelle, bonne/mauvaise ? (Chevrier et Lizotte, Canada, Von Hildebrand, USA)
- Post-avortement (LaFrance et Simard, Canada, Meissner, Pologne)
- PFN La méthode Billings (Simard, Canada)
- La théologie du corps selon Jean-Paul II (Lizotte, Canada)
- Les trois niveaux de l'unité conjugale (Ouellette, Canada)
- L'information dans la liberté est primordiale pour la dissuasion de l'avortement (Poullot, France)
- Le miracle de la chaîne pour la vie (Di Rocco, Canada)
- Simone de Beauvoir et le féminisme radical (Von Hildebrand, USA)
- Soyez prudents (Meissner, Pologne)

Cet événement coïncidera avec la 1^{ère} Rencontre Internationale des Survivants de l'Holocauste de l'Avortement, réunissant en témoignage des enfants et jeunes adultes ayant survécu à une tentative d'avortement avant leur naissance.

Renseignements :

HLL, P.O. Box 43040, Ottawa, Ontario K1J 9M4, CANADA.

DOCUMENT : organigramme simplifié de ROUSSEL-UCLAF



BIBLIOGRAPHIE

L'empreinte humaine : de l'éthique à la génétique.

Pr Philippe Rouger, directeur de L'Institut National de Transfusion Sanguine.

Ed. Mercure de France. Sortie Avril 92. [NC]

lu pour vous

Les trois menaces à la société contemporaine (la contraception, les relations sexuelles pré-nuptiales, l'avortement); L'euthanasie.

Lawrence Abello, s.j, 04/1986.

Traduction et édition : Mouvement Vivere, 6 rue Villeneuve, Case postale 2204, Succ. B., Hull J8X 3Z4, QUEBEC

[Lawrence Abello est prêtre jésuite et docteur en physique. Ce livret rassemble le texte de ses dissertations et homélies au service de la vie.

Le texte sur la contraception est totalement fidèle à l'encyclique Humanae Vitae. Il vise à expliquer les différences morales fondamentales entre la contraception et la régulation naturelle des naissances.

Le texte sur les relations sexuelles pré-nuptiales vise à montrer comment celles-ci compromettent la solidité du mariage s'en suivant. L'argumentaire développé par l'auteur dans ce paragraphe est des plus originaux, à la fois très imagé, usant de paraboles, et très exigeant.

Le texte concernant l'avortement représente à lui seul la moitié de l'ouvrage. L'auteur développe des arguments assez inhabituels. Dans un premier temps, il s'attache à montrer que l'avortement est bien un meurtre, usant pour cela d'arguments scientifiques et philosophiques, et mettant en lumière les contradictions internes des partisans de l'avortement qui affirment que l'enfant à naître n'est pas un être humain. Une fois le meurtre prouvé, l'auteur s'attache à montrer, dans la seconde partie, que seule la transcendance fonde la notion de mal applicable à ce meurtre : "Si je considérais l'allègement de la souffrance temporelle comme le but ultime de ma vie, je serais un avorteur et un euthanasiste. Il est clair (...) qu'il serait impossible de trouver un principe logique en opposition à l'avortement et à l'euthanasie si on en venait à réduire la vie humaine à une existence purement temporelle". En d'autres termes, l'auteur estime que, sans référence à Dieu, l'homme peut très bien s'apercevoir que l'avortement est un meurtre, mais est incapable d'y percevoir un mal et peut même y voir un bienfait.

L'auteur aborde enfin la question difficile des cas extrêmes (viol, danger pour la mère) avec un argumentaire, une précision et une fermeté en faveur du respect de la vie qu'il est rare d'entendre, les auteurs hésitant habituellement à aborder cette question.

Le texte sur l'euthanasie (3 p.) présente peu d'intérêt.

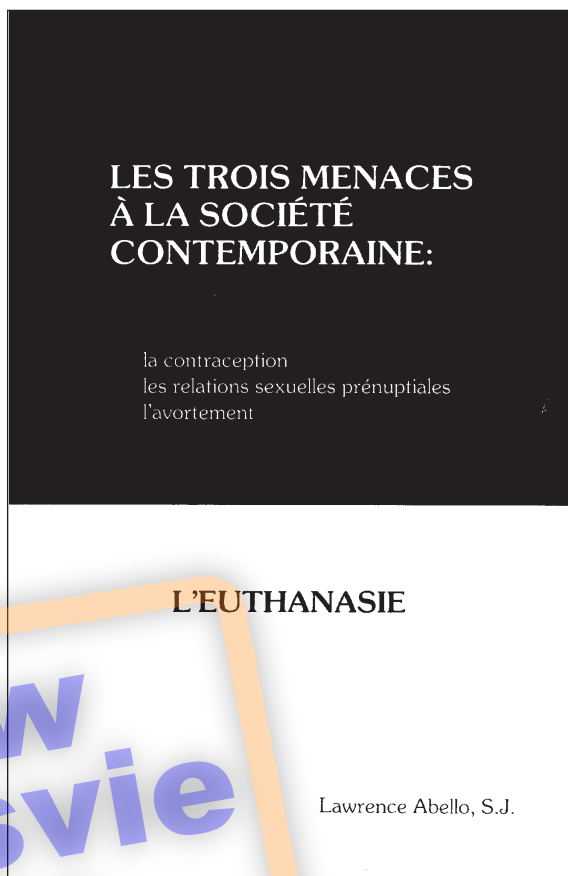
Dans l'ensemble donc, ouvrage de grande valeur : pensée incisive et sans compromission, langage clair et sans détour, mais pour ces raisons il ne plaira pas à tout le monde. Pour ceux qui, dans la confrontation quotidienne avec la misère de l'avortement et les contingences humaines, ont besoin de retrouver des repères clairs pour poursuivre leur oeuvre en faveur de la vie. Se lit en 2 heures]

Embryologie médicale. LANGMAN J., 1984. Edts Masson. 413 p. ISBN 2-225-79706-4.

[Embryologie générale, organogénèse et embryologie patholo-

gique.

Nombreux schémas très clairs d'embryogénèse et d'organogénèse. La composante "embryologie pathologique" oblige toutefois à réserver cet ouvrage à la profession médicale (photographies de malformations impressionnantes)]



TransVIE-mag®

7, rue du G^{al} Roland, 25000 BESANCON, FRANCE

Directeur de publication: François PASCAL

Imprimeur: BURS REPRO, rue Lecourbe, BESANCON

TransVIE-mag est une marque déposée